

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du Comité Inter-Départemental FFAAA de Midi-Pyrénées
Du samedi 23 novembre 2019
Horaire 10h00-12h00
Lieu : Maison des Activités Multidisciplinaires
81 chemin des tuileries
Saint Orens de Gameville - 31650**

Présents :

Membres du Comité Directeur: Vincent DESCHAUX, Quentin POIRIER, Jean-Pierre SAINTOUIL, Elsa AMADIEU, Jean-Louis CHAUDESSOLLE.

Invités : Christian BORIE, Laurent PURREY

Excusés : Pierre Rechenmann

Non excusés : aucun

Ordre du jour :

Point 1 : Validation des comptes rendus de l'assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2018

Point 2 : Rapport moral du Président – Jean-Pierre Saintouil

Point 3 : Bilan financier pour la saison 2018/2019 et présentation du Budget prévisionnel 2019/2020 – Elsa Amadiéu

Point 4 : Comptes rendus des activités de la saison 2018/2019

- Communication - Vincent Deschaux
- Point DTR - Christian Borie (ancien DTR MP)
- Point Coordonnateur CT-CID-MP - Laurent Purrey
- Autres

Point 5 : Présentation de la saison 2019/2020

Points 6 : Questions diverses

Rédigé par : Quentin POIRIER

Diffusé le : 20 mars 2020

Destinataires : les clubs du CID MP, le Comité Directeur et les invités

Début de séance à 10h00

Le quorum est atteint avec 424 voix représentées, l'AGO peut délibérer valablement.

Point 1 : Validation des comptes rendus de l'assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2018

Les comptes rendus des assemblées générales de l'AGO du 24 novembre 2018 sont valides à l'unanimité.

Point 2 : Rapport moral du Président

.1. Le comité directeur

Le président fait un rappel sur la composition du comité directeur du CID MP qui comprend à ce jour 7 membres après la démission de Laurent Lachassagne et Philippe Salgues cette saison.

Depuis le début de l'olympiade 7 membres ont démissionné dont 6 pour des raisons de manque de disponibilité et le secrétaire général Philippe Salgues pour désaccord avec la nouvelle politique régionale mise en place par la fédération et la ligue Occitanie :

- Damien Bretel – Responsable de la communication adjoint
- Fabien Malaisé
- Jean-Claude Metgy
- Pascal Menut
- Christine Hervé
- Laurent Lachassagne
- Philippe Salgues – Secrétaire général

Gilles Durvin propose sa candidature au poste de secrétaire général mais Jean-Pierre Saintouil explique qu'une demande de candidature afin d'intégrer le CD CID doit faire l'objet d'une AGE. Il n'est pas prévu de procéder à une AGE étant donné qu'il ne reste qu'une année avant le renouvellement du CD dans son ensemble et que Quentin Poirier, actuellement secrétaire général adjoint, est tout indiqué pour remplacer Philippe Salgues. Jean-Pierre Saintouil rappelle au candidat qu'il est cependant possible de participer à la vie du CID, en particulier en rejoignant les commissions jeunes, seniors ou communication du CID.

Suite à la démission de Philippe Salgues de son poste de secrétaire général CID MP ainsi que de la ligue Occitanie, la nomination de Quentin POIRIER au poste de secrétaire général du CID MP ainsi qu'au poste de secrétaire adjoint de la ligue Occitanie est proposée et soumise au vote.

Vote Résolution 1 : La nomination de Quentin Poirier au poste de secrétaire général du CID MP ainsi qu'au poste de secrétaire adjoint de la ligue Occitanie est approuvée à l'unanimité.

.2. Moyens

Aucune subvention de la part du CNDS n'a pu être obtenue pour 2018 / 2019 car les thèmes du CNDS retenus pour subventions pour la deuxième année consécutive n'incluent la formation, rubrique dans laquelle la ligue MP intégrait ses stages pour subventions. Depuis 2 ans, le CNDS propose des subventions en particulier pour aider les emplois et le sport-santé.

Pour rappel, les subventions obtenues au titre de la formation étaient de 3800 € en 2016/2017.

Serge Socirat indique qu'il est possible de collecter des subventions auprès du département de la Haute Garonne (d'environ 4000 €) et qu'il a des contacts qui permettraient de faciliter ces démarches.

Jean-Pierre Saintouil propose à Serge Socirat de rencontrer ensemble les responsables.

Il est rappelé que les CODEPs n'existent plus.

.3. Actions

Les stages de la saison dernière :

- Stage national de novembre 2018 animé par Joel ROCHE (nombre de pratiquants important)
- Stage CID juniors de décembre 2018 animé par Delphine VINSOUS
- Stage CID de décembre 2018 animé par Laurent PURREY
- Stage de ligue de janvier 2019 animé par Dany SOCIRAT
- Stage CID juniors de février 2019 organisé dans le cadre des roulades de l'Espérance, animé par Pierre MARCON
- Stage d'Aikido de février 2019 dans le cadre des roulades de l'Espérance animé par Christian BORIE
- Stage CID de mars 2019 animé par Alain VERDIER
- Stage CID juniors d'avril 2019 animé par Khalid LAMINE

Le président souligne l'énorme travail de Khalid, Delphine et Dany sur le développement de l'aïkido juniors.

En MP, le nombre de pratiquants enfants est en croissance.

Entant donne que la commission juniors ne s'est pas encore réunie, le président propose qu'elle s'occupe de coordonner l'organisation ainsi que de la participation des pratiquants de MP aux actions juniors proposées par la fédération (Forum aikijuniors de Vichy prévu en mai 2020) et par la ligue Occitanie (stage de Mèze prévu en mai 2020).

La ligue Occitanie souhaite affréter un bus afin d'amener les enfants à Vichy et à Mèze

Commentaires de l'assemblée à propos du transport des enfants.

Suite à une question de Laurent PURREY, il est indiqué que la classe d'âge concernée par ce transport est de 7 à 14 ans.

Le président souligne les risques et la responsabilité qu'un tel transport soulèverait. Il indique aussi qu'un transport pour 30 places coute en général entre 800 € et 900 €.

Serge SOCIRAT fait remarquer qu'une piste à creuser serait Tisseo qui propose des bus de 9 places.

Khalid LAMINE demande si un chauffeur sera affréte. Il lui est répondu que ce transport de groupe n'est envisagé que réalisé par des professionnels.

Il est rappelé qu'il existe des dispositions légales d'encadrement sur lesquelles il faut se mettre à jour avant tout accompagnement.

L'autre option est bien entendu que les parents accompagnent leurs enfants en voitures individuelles.

.4. Passages de grade

C'est Elsa AMADIEUX qui a assuré la présidence de l'examen du passage de grade Shodan et Nidan car le président était en déplacement à l'étranger. Elle rapporte que le passage s'est très bien passé et mentionne qu'il y a eu une bonne collaboration avec la FFAB.

Résultats :

- 13 candidats FFAAA Shodan et 12 admis
- 3 candidats FFAAA Nidan et 3 admis

Grades sur dossier :

- Yves SELVA – Sandan
- Jean-Louis CHAUDESSOLLE – Godan
- Serge SOCIRAT – Godan
- Christian BORIE – Rokudan

.5. Ligue Occitanie : La régionalisation

.5.1. Echelon régional

Christian BORIE et Alain TENDRON ont été candidats au poste de DFR. Suite à un vote du CD de la ligue Occitanie à égalité de voix, Alain TENDRON a été choisi par le CHG.

Un CTR de 14 membres au total a été créé dont 7 de MP :

- Christian BORIE
- Pierre MARCON
- Gaston NICOLESSI
- Laurent PURREY
- Dany SOCIRAT
- Serge SOCIRAT
- Delphine VINSOUS

Ce CTR a pour responsabilité de gérer :

- La formation BF (même si c'est une formation nationale)
- L'Ecole des cadres
- La formation à l'évaluation.

.5.2.Echelon CID MP

Suite à la discussion entre le président et le DFR, validée par la présidente de ligue Occitanie, les dispositions suivantes ont été actées :

1. Les examens des passages de grades shodan et nidan se tiendront en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon étant donné que la FFAB n'a pas prévu de réunir ces examens au niveau régional Occitanie pour la saison 2019/20. Cela semble raisonnable pour une question de proximité.
2. La constitution des jurys d'examens doit être faite par les CORG MP et LR qui choisissent les membres des jurys dans la liste validée par la CSDGE. Ces personnes devront par ailleurs être à jour sur les objectifs et perspectives pédagogiques régionales qui auront été dispensées par le DFR Occitanie ou bien le représentant qu'il aura désigné.
3. Durant le 4ème trimestre 2019, une réunion d'harmonisation sera organisée en Midi Pyrénées afin d'étendre la vision de la formation du CTR au niveau des membres du CT-CID-MP et de partager les objectifs et les perspectives pédagogiques régionales. Cette réunion d'harmonisation serait animée par le DFR ou à défaut par Gaston Nicolessi.
4. La conduite de la Préparation de grades (PPG) en MP sera sous la responsabilité de Christian Borie et de Laurent Purrey après concertation avec Gaston Nicolessi afin que les programmes restent cohérents sur l'ensemble de la ligue.
5. la PPG de janvier prochain ne sera pas le lieu pour une réunion d'harmonisation, mais bien l'occasion d'une mise en application des critères d'évaluation enrichis de la vision pédagogique mise en œuvre depuis septembre 2019.
6. Le nom Collège Technique-CID-MP est conservé.

Commentaires de l'assemblée à propos de la régionalisation au niveau du CID

Serge SOCIRAT demande pourquoi la Préparation de grades en MP a lieu en même temps que le stage national organisé par la ligue Occitanie. Le président répond que c'est une PPG CID, pas ligue et qu'avec toutes les contraintes (réservation de salles, disponibilité d'enseignants, ainsi que toutes les dates de stages fédéraux et régionaux) ainsi que la décision des dates en Mai, il n'était pas possible de changer les dates. Au départ, ce stage régional était prévu à Mèze et que les personnes concernées n'étaient donc pas les mêmes.

Pascal Menut précise que les publics visés par une PPG et un stage technique ne sont pas forcément les mêmes.

.5.3.Réunion d'harmonisation du DFR

Laurent Purrey, coordinateur du CT-CID MP, fait le bilan de la réunion d'harmonisation du DFR au CT-CID-MP d'octobre 2019 :

Elle a permis de réunir les 14 membres du CT-CID.

Les échanges qui auront lieu suite à ce point d'harmonisation serviront à diffuser la vision du DFR au plus près, et particulièrement en MP.

Le DFR a exposé ses objectifs pédagogiques sur les 4 années à venir.

Il a expliqué qu'étant donné la taille de la région, il devrait s'appuyer sur les équipes locales afin de mener à bien sa mission.

Il a également proposé de revenir dans la saison afin de retravailler sur les différents points abordés.

Le président précise que la réunion a eu lieu parce que le CT-CID est maintenu, il n'y en a pas eu la nécessité en LR car leur CT-CID n'existe plus.

Il faudrait que les 7 autres membres du CTR soient impliqués dans cette démarche.

Laurent PURREY indique que des nombreuses fonctions au niveau de la ligue sont effectuées par des personnes de MP.

Khalid LAMINE souligne que les personnes du CT-CID ne s'étant pas présentées au CTR espèrent pouvoir conserver une dynamique locale également.

Le président approuve qu'il faut conserver cette dynamique locale qui fait progresser tout le monde.

.6. Les commissions du CID

Deux commissions du CID ont été créées en 2018 :

.6.1. Commission Juniors

Animateur : Jean-Pierre SAINTOUIL

Référent Technique : Christian BORIE

Membres :

- Khalid LAMINE
- Delphine VINSOUS
- Dany SOCIRAT
- Gaston NICOLESSI
- Florent ARGUEL

Le président propose que l'on prenne cette structure pour l'organisation des stages de Mèze et de Vichy.

.6.2. Commission Seniors

Animateur : Christian BORIE

Référent Technique : Christian BORIE

Membres :

- Vincent DESCHAUX
- Patrice GOYAUD
- Pierre MARCON
- Philippe SALGUES
- Thomas SCHULZ

Le président rappelle que cette commission ne s'est pas encore réunie et demande à ce qu'elle le fasse.

Il indique également que Christian Borie remplace Philippe SALGUES en tant qu'animateur de cette commission.

Commentaires de l'assemblée à propos des commissions

Christian BORIE demande s'il est prévu que l'on fusionne les senior et l'Aïki Taïso.
Khalid LAMINE indique que si une commission Taïso / Santé se crée, il serait intéressé.

Le président répond que l'Aïki Taïso s'inscrit naturellement dans la commission séniors mais qu'une commission Aïki Taïso n'est pas prévue à ce stade.

.7. Informations diverses

Une formation au DEJEPS s'organise au CREPS de Dijon.

Il est noté que la formation est onéreuse :

- (UC3) Module 3 : 3820 €
- Accompagnement du CREPS : 1000 €
- Frais de déplacement à la charge des candidats
- Un nombre d'heures important

Afin d'y participer, il faut un dossier de recevabilité le 13 décembre 2019. Cette date est à l'évidence déjà trop proche pour permettre à des candidats de se déterminer.

Il est néanmoins demandé aux présidents de clubs de diffuser cette information aux enseignants et pratiquants de MP.

Commentaires de l'assemblée

Il est noté qu'il y a déjà 10 ans au mois que les formations de BE2 ne se font plus, et qu'il n'y a donc pas aujourd'hui d'équivalence DESJEPS.

Discussion sur l'inaccessibilité Géographique et Financière.

On est passé dans un nouveau système sans envisager la difficulté liée à cette formation.

Serge SOCIRAT mentionne le fait qu'il va falloir orienter les futurs enseignants directement vers le CQP. C'est un phénomène qui est présent dans toutes les disciplines, et que les DE sont amenés à disparaître.

Christian BORIE annonce qu'il doit faire un appel à réunion à la commission formation afin d'avoir plus d'informations

.8. Indicateurs du CID MP

Le nombre de licenciés est presque à l'équilibre par rapport à l'année précédente.

Cf. documents joints en annexe.

Vote résolution 2 : Le rapport moral 2018 – 2019 est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Bilan financier pour la saison 2018 / 2019 et présentation du Budget prévisionnel 2019/2020

.9. Exécution budgétaire 2018 – 2019

Cf. documents joints en annexe.

.9.1.Comparaison budget / réalisations

Le montant des dépenses s'est élevé à 28 080 € et celui des recettes à 30 268 €, soit un résultat positif de 2 187 €.

- En recettes : les montants constatés pour les stages CID et fédéral sont inférieurs à ceux provisionnés.
- En dépenses : les frais de stages et de fonctionnement du CID ont été contenus et sont inférieurs aux prévisions.
- A noter en dépenses et en recettes un montant de 20 000 € pour les contributions sous forme de bénévolat des membres du comité directeur.

.9.2.Bilan des « Roulades de l'espérance »

L'événement, qui a largement mobilisé les pratiquants d'aïkido en faveur de la lutte contre le cancer, a permis de dégager une recette nette de 2 350 € qui a été reversée à la Ligue contre le cancer de Haute Garonne.

.9.3.Situation financière du CID

Le CID dispose d'une réserve financière de 36 663 € (livret associatif).

Le président rappelle que le coût de l'évènement les roulades de l'espérance, qui financent en particulier l'organisation des cours d'Aiki-Taïso donnés à la ligue contre le cancer a été neutre, pour le CID.

Il est suggéré l'achat de tatamis « puzzle » comme ceux qui ont été utilisés pour Toulouse plage. En effet, chaque année, beaucoup de manifestations ne peuvent pas bénéficier de démonstration d'Aikido de fait du à un manque de disponibilité de tatamis. Un achat peut-être envisagé sous réserve que quelqu'un s'engage à les stocker et les gérer.

Vote résolution 3 : L'exécution du budget et rapport financier 2018 – 2019 est approuvé à l'unanimité.

.10. Budget prévisionnel 2019 – 2020

.10.1. Cotisation des clubs

Il est proposé de maintenir les tarifs de cotisation en vigueur sur la saison précédente, selon la grille ci-dessous :

Effectifs	Montant propose de la cotisation 2018 – 2019	Montant propose de la cotisation 2019 – 2020
De 1 à 10	25E	25E
De 11 à 20	40E	40E
De 21 à 40	50E	50E
De 41 à 80	65E	65E
Au-delà de 81	75E	75E

Comme auparavant, ces tarifs de cotisation s'appliquent au nombre de licenciés des saisons précédentes. Ainsi les clubs nouvellement créés ne paient pas de cotisation la première année.

.10.2. Inscription aux stages et formations

Il est proposé de maintenir les tarifs des stages de CID, de préparation aux grades DAN, enfants et des écoles des cadres :

Nature du Stage	Montant de l'inscription en 2018 – 2019	Montant propose pour la saison 2019 – 2020
Stage CID	15E	15E
Formation 1 ^{er} et 2 ^e DAN	15E	15E
Stage fédéral	20E*	20E*
Stage enfants	5E	5E
Ecole des cadres 1 session	25E	25E
Ecole des cadres 3 sessions	65E	65E
Ecole des cadres tarif chômeurs et étudiants	50E	50E

* : Le montant des stages nationaux est fixe par la fédération

.10.3. Ristournes sur licences / relations CID – Ligue

Le montant attendu de ristourne sur licences est évalué, après communication du barème de la saison 2019 – 2020 par la Fédération a 3360E.

Les modalités de prise en charge d'actions du CID par rapport à la ligue Occitanie restent à définir et à préciser.

.10.4. Valorisation du bénévolat

Le bénévolat et les contributions volontaires effectuées à titre gratuit, dont bénéficie le CID sont valorisées :

- Tâches administratives : préparation de courriers, mise sous pli, gestion du site internet, participation à des réunions (DDRJS, Fédération, etc.), préparation des dossiers de demandes de subvention.
- Taches opérationnelles : organisation des tags, passages de grades, ...

.11. Dépenses

Les barèmes applicables aux différents postes de dépenses restent inchangés :

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT 2018 – 2019	MONTANT PROPOSE 2019 – 2020
Taux / km	0.40E	0.40E
Taux horaire brut de rémunération des intervenants lors de stages de CID et stages enfants	100E	100E
Montant journalier forfaitaire de rémunération des intervenants aux préparations aux passages de grade	200E	200E
Montant journalier forfaitaire de rémunération de la session d'Ecole des cadres	400E	400E
Remboursement des frais de déplacement a l'occasion des formations juges	50 % des frais de déplacement remboursables uniquement aux personnes en situation d'être juges (minimum 3 ^e DAN BE/DEJEPS) et pour la session organisée par le CID MP	50 % des frais de déplacement remboursables uniquement aux personnes en situation d'être juges (minimum 3 ^e DAN BE/DEJEPS) et pour la session organisée par le CID MP
Remboursement forfaitaire déplacements stage enfants (hors Haute-Garonne)	Selon taux kilométrique ci-dessus, avec co-voiturage obligatoire	Selon taux kilométrique ci-dessus, avec co-voiturage obligatoire

Commentaires de l'assemblée concernant le budget prévisionnel 2019 – 2020

Le président mentionne qu'il faut refaire une information aux clubs des différents tarifs et possibilités de remboursements car les gérants n'ont pas l'air au courant.

Il est rappelé que pour adhérer à la ligue et au CID, on ne doit pas payer de cotisation aux deux. L'affiliation à la fédération est faite directement et individuellement a la fédération par les licences fédérales, et que l'affiliation au CID est faite par le club qui s'affilie à la ligue et verse les ristournes au CID.

Vote résolution 4 : Le budget prévisionnel 2019 – 2020 est adopté à l'unanimité

Point 4 : Comptes rendus des activités de la saison 2018/2019

.12. Communication

.12.1. Site Internet

Création du site de la ligue Occitanie et modification du site du CID MP.

- Déplacement des stages du CID MP dans une colonne à gauche
- Ajout de l'actualité de la ligue Occitanie dans la colonne à droite
- Evolution de la rubrique *Formations, Actualités*. Les activités telles que l'Ecole des cadres, BF, formation à l'évaluation passent sur le site Internet de la ligue.

Evolutions :

Les informations sur la page d'accueil vont être modifiées régulièrement :

- Juillet-Aout : la liste des clubs ouverts sera affichée
- Juillet -Octobre : Afficher ou trouver un club pour pratiquer (lien vers la liste des clubs)
- Afficher des articles sur nos disciplines

Vincent DESCHAUX rappelle également que le site du CID utilise des flux RSS qui peuvent être utilisés pour alimenter les sites des clubs en informations

.12.2. Aikido Magazine

La 3^e Edition d'Aïkido Magazine est parue en novembre 2018

L'alimentation du magazine demande un certain investissement, et le peu de retour n'engage pas à la contribution. Il faut passer sur support numérique et aviser en fonction des retours.

.12.3. Vidéo de promotion réalisée par la fédération

Une proposition de rediffusion dans les clubs est faite aux membres présents.

La création d'une commission communication du CID MP, animée par Vincent DESCHAUX est décidée.

.13. Compte-rendu d'activités du DTR

Christian BORIE, ancien DTR MP, fait un point sur les activités techniques du CID :

.13.1. Ecole des cadres

4 sessions ont été animées (Décembre, Janvier, Février et Mars)

Il y a eu 15 inscrits :

- 2 BE
- 5 BF
- 1 CQP

- 2 Inscrits à la formation BF
- 3 autorisations provisoires d'enseigner
- 2 non diplômés

10 Sont en situation d'enseignements.

- 2 1^{er} Kyu
- 3 1^{er} DAN
- 7 2^e DAN
- 2 3^e DAN
- 1 4^e DAN

8 Clubs représentés :

- Escalquens
- Capdenac
- Etam
- Aikido Vallée de la Dordogne
- Ecole Chaurienne d'Aikido
- Espace Aikido
- Cercle Cadurcien d'Aikido
- Cugnaux

Les thèmes abordés ont été :

- Le déséquilibre
- Les Ukemis
- Les pédagogies spécifiques (Enfants, Seniors, Aiki Taiso)
- Les Kihon
- L'attitude de Uke

Les sujets transversaux abordés ont été :

- La pédagogie
- Les principales formes de transmission
- La construction des cours
- La PPO
- La particularité des cours d'Aikido
- La sécurité sur le Tatami & l'utilisation du DAE
- Être une matière à pratiquer, rester attaquant et vigilant

Déroulement :

- Le matin en salle, débat sur le sujet du jour, constitutions de grilles de cours en sous-groupe
- L'après-midi sur le tatami, animation des séquences préparées le matin, échange et analyse commune, pratique collective
- Diffusion d'un compte-rendu à chaque participant à la suite de la session

.13.2. Aikido et sécurité

Une session spéciale a eu lieu concernant la conduite à tenir en cas d'accident sur le tatami (AVC, Inconscience, Réanimation Cardio-Pulmonaire [RCP], Défibrillateur Automatique Externe [DAE]) animée par Alain Weber, enseignant en Aikido et membre de la commission médicale de la FFAAA.

- Thème principal : Conduite à tenir en cas d'accident cardio-respiratoire lors d'un cours
- Contenu de la session :
 - Connaître la fiche réalisée par la commission médicale de la FFAAA et la conduite à tenir avec une personne consciente ou inconsciente
 - Conduite à tenir avec une personne inconsciente et qui respire
 - Être Capable De prendre en charge une personne victime d'un arrêt cardiaque.
- 16 aikidokas ont participé à cette formation

Christian BORIE a diffusé une vidéo de promotion de l'évènement, qui sera amené à être réitéré. Elle a été transmise à Paris à Florence Galtier de la commission médicale afin que l'évènement soit repris ailleurs également.

.13.3. Préparation de grades

Ces sessions ont été co-animées avec Florent ARGUEL et Delphine VINSOUS. Elles ont eu lieu en décembre et en mars.

- 16 participants a la 1^{ère} session (13 1^{er} Kyu, 3 1^{er} DAN)
- 13 participants a la 2^e session (12 1^{er} Kyu, 1 1^{er} DAN)
- présentation et mise application des critères d'évaluation tels que définis dans l'annexe 2 de la CSDGE, mise en situation d'interrogation, réponse aux questions, précision sur les attentes pour le passage de grade (référence au règlement de la CSDGE), point « spécifiques » (Koshi Nage, randori, armes), réalisation d'un compte rendu global à destination de chaque participant.

.13.4. Formation à l'évaluation

- 9 Participants
- 6 Examineurs UFA, 1 examinatrice suppléante, 1 examinateur en formation, 1 enseignante
- 2 Participants (Florent et Delphine) ont ensuite participe à la coanimation des préparations de grade.

.14. Compte-rendu d'activités du CTR

Laurent PURREY, Coordonnateur du CT-CID-MP liste les membres du CT-CID-MP :

Collège Technique du CID MP :

- Elsa Amadiou
- Florent Arguel
- Jean-Louis Chaudessolle
- Khalid Lamine
- Pierre Marcon
- Laurent Purrey
- Dany Socirat

- Delphine Vinsous
- Jean-Pierre Vinsous.

Membres actifs de droit :

- Le président du CID MP: Jean-Pierre Saintouil
- Les membres du CTN: Christian Borie, Gaston Nicolessi, Franck Noël

.14.1. Faits marquants de la saison

Le bilan du CTR est globalement positif après 2 ans d'existence (26 Novembre 2016 – 13 Octobre 2018). L'initiative est poursuivie avec une transformation du CTR en un Collège Technique du CID Midi Pyrénées (validé en AG CID du 24/11/2018),

Il est note que la totalité des membres (sauf démissionnaire du CTR) se sont réengagés dans la nouvelle entité (validé en AG CID du 24/11/2018),

Des stages adultes ont été animés par des membres du CT-CID (Laurent Purrey, Dany Socirat), ainsi que des stages juniors (Delphine Vinsous, Khalid Lamine) et d'un week-end avec le défi roulades (Christian Borie et Pierre Marcon),

2 séances de réflexion et de pratique ont été proposées par Franck Noel au cours de la saison :

- Centrage et prise d'angle,
- Kata / Waza.

Election le 29 mars d'un nouveau coordonnateur: Laurent Purrey.

Capitalisation et synthèse du diagnostic de l'examen du 2 juin 2019. Cette base est une aide au choix de thème, axe de travail pour les stages CID pour la saison à venir.

Été 2019: Création du Collège Technique Régionale (CTR) Occitanie incluant 14 membres avec la nomination d'Alain Tendron en tant que DFR. 6 membres du CT-CID MP sont intégrés au CTR et assure des missions tel que l'animation de l'Ecole Des Cadres, le BF UFA, les préparations de grades, la direction technique de stages (adulte & enfant) et la AG CID FFAAA MP 23 novembre 2019 participation aux jurys d'examen.

.14.2. Bilan du CT-CID

Les points positifs :

- Instance qui fédère et permet d'unifier les membres
- Des temps de partage entre grades qui permettent des échanges fructueux et pas seulement lors des réunions du CT-CID mais aussi pendant les stages
- La poursuite de l'aventure au-delà des deux premières années
- Les séances pratiques animées par Franck enrichissent le groupe et la structure
- Le CT-CID continue de permettre aux membres d'animer des stages
- Dynamique positive au sein du groupe
- Le choix des thèmes et des animateurs des stages régionaux
- Travaux lancés sur un outil de diagnostic (passage de grades)

Les points de résistance :

- Difficultés à planifier des points de rendez-vous du a la disponibilité des membres et aux calendriers charges
- Ouverture a de nouveaux membres
- Pas de participation du Collège a l'EDC (en dehors de Christian BORIE)
- Les changements de structure sur la saison 2019 / 2020
- Plus d'EDC en MP

Les axes de progrès :

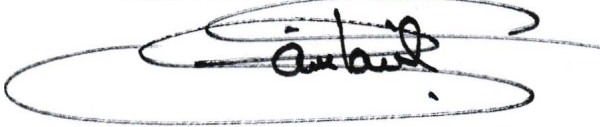
- Consolidation du retour terrain pour affiner le diagnostic
- Maintenir la dynamique de groupe en fonction des restructurations en cours de déploiement (CTR, ...)
- Améliorer les communications externes
- Attention à rester proche des pratiquants malgré la décentralisation.

Points 5 : Questions diverses

Aucune

Le président

Jean-Pierre Saintouil

Handwritten signature of Jean-Pierre Saintouil, consisting of several overlapping loops and a central scribble.

Le secrétaire général

Quentin Poirier

Handwritten signature of Quentin Poirier, featuring a large, sweeping stroke that curves upwards and then downwards, followed by a smaller, more detailed signature.